

EcoSSolies 2^{nds} ateliers de co construction
mercredi 25 avril 2007
Secteur « sport, loisirs et tourisme »
Présent

Prénom	Nom	Structure	E-mail
José	Aubry	Animation de secteur EcoSSolies	aubry.jose@wanadoo.fr
Jean-Marie	Lavaud	Comité Randonnée 44	lavaud.jm@infonie.fr
Christian	Peltier	CD-UNCU / Fonda Ouest	christianpeltier@wanadoo.fr
Sylvie	Huron	Les Greeters des Nantes	s.huron@orange.fr
Grégoire	Donain	Individuel / Nack	g.donaint@tele2.fr

Les idées :
Les ressources existantes

Dans le secteur des loisirs, du sport et du tourisme des structures existent : Ufolep, Fal 44, Profession sport 44, le Comité Départemental Olympique et sportif, Assises Nationales du sport, CPCA ...

Quelle est l'articulation entre ces structures et le centre de ressources ?

Le cas de la CRES : la cohérence se trouve dans les échelles d'intervention de ces dispositifs. La CRES est légitime sur le territoire régional (reconnaissance de la région des Pays de la Loire). Le territoire du centre de ressource est métropolitain voir départemental.

Quelle est la prise en compte par les acteurs du sport, structurés depuis longtemps, des valeurs de l'ESS. Plus généralement quelles articulations y a-t-il entre ce secteur et les autres loisirs. Les services du Centre de Ressources des Bénévoles (CRIB) (financé dans le cadre du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative) sont utilisés pour l'essentiel par le secteur du sport alors qu'ils devraient bénéficier à l'ensemble des bénévoles du secteur associatif ?

Les Assises Nationales du Sport ou le mouvement sportif affinitaire ont une volonté d'ouverture sur la prise en compte et des questionnements traversés par l'ESS.

Les Besoins / les manques

Les indicateurs, canevas, grille d'évaluation

Une des fonctions du centre de ressources serait d'aider les acteurs à mettre en place des indicateurs ou des critères d'évaluation permettant de mesurer la plus value autre que économique de leur activité.

Exemples : clés de valorisation de l'implication bénévole (1 heure de bénévolat équivaut à un heure au SMIC horaire), mesure de l'impact social d'une association ...

Une fonction relais

La fonction relais (« connexion ») doit permettre de valoriser l'action des acteurs ESS auprès de leurs partenaires et en même temps de diffuser les valeurs, les bonnes pratiques ... Pour les décideurs (chefs d'entreprises, élus ...) il s'agit ainsi de les aider à argumenter et valoriser les actions qui se déroulent dans le champs de l'ESS.

Le centre de ressources peut jouer ce rôle auprès des élus, des autres acteurs de l'ESS et auprès du secteur privé en général.

Une fonction relais économique

Cette fonction doit également servir dans le cadre du développement des ressources des acteurs (fonction relais développement économique). Il s'agit d'aider à la recherche de financement (aussi bien public que privé, notamment des acteurs ESS : mutuelles, banques ...), de diffuser de l'information sur des services, des produits, des appels d'offres ...

Une fonction fondation / collecte de fonds

Favoriser la mise en place de financements de projet dans le cadre d'un appel auprès des entreprises (y compris celles du secteur ESS) comme le font les fondations dans le secteur capitaliste. Il s'agit de favoriser l'hybridation des ressources pour les acteurs mais également de diffuser auprès des partenaires les valeurs, les pratiques ...

Il s'agit également de développer les pratiques de mécénat largement développées dans les pays anglo saxons (en France le système de partenariat entreprises / association repose plutôt sur une démarche de sponsoring : soit un financement contre un échange de services).

Enfin il s'agit également de diffuser l'information sur la recherche de financement en général.

Une fonction diffusion

Le centre de ressources devrait également permettre de favoriser le regroupement d'acteurs pour les rendre plus visible dans le cadre d'une recherche de financement par exemple. Il s'agit de mutualiser la recherche pour les acteurs et le financement pour les partenaires : une grande entreprise finance plus facilement des projets aux dimensions larges que des actions isolées.

Cette diffusion concerne également les services ESS, les savoirs faire, les produits ...

Les stages

Le centre de ressources doit permettre d'apporter des réponses aux jeunes à la recherche de stages à travers : la diffusion de l'information auprès du réseau, le tutoriat ...